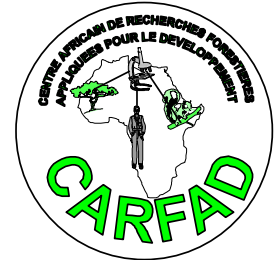


RELUFA



FOCARFE



Yaoundé, le 2 Février 2010

**A Monsieur le Directeur Général
de COTCO
Douala, Cameroun**

Objet : Suspension de notre participation à la Plateforme

Monsieur,

Nous venons par la présente vous annoncer la suspension de notre participation à toute activité organisée par la Plateforme du bilan social annuel, plateforme de collaboration entre ONG, CPSP (Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines) et COTCO autour du projet pétrolier et d'oléoduc Tchad-Cameroun.

Le consortium et les ONG nationales ont eu des relations difficiles pendant les premières années du projet de pipeline Tchad-Cameroun, mais des évolutions significatives ont été notées avec le temps, en particulier avec le travail d'identification des problèmes non encore résolus résultant des travaux de construction de l'oléoduc.

Nous sommes fiers d'avoir fait partie des fondateurs de la plateforme tripartite en 2005, car à travers elle, les ONG, COTCO et la partie Camerounaise au projet ont partagé des informations liées à l'application du Plan de Gestion de l'Environnement, et travaillé ensemble dans un esprit alors empreint de bonne volonté pour trouver des solutions à des problèmes quelques fois difficiles liés au projet. La création de cette tripartite a été une étape positive dans les relations entre les différents acteurs.

Nous estimons malheureusement que la plateforme ne fonctionne plus dans le même esprit, et nous nous suspendons notre participation pour les raisons suivantes :

1) Absence de transparence dans le processus

Depuis sa mise sur pied, la plateforme tripartite a discuté de centaines de cas liés au respect ou non par COTCO des règles du PGE. Plusieurs de ces cas exigent que COTCO paie des compensations de diverses natures aux individus ou communautés.

Au début de la mise en œuvre de la plateforme tripartite, COTCO mettait à la disposition des autres parties des copies de documents, et quelques fois de photos prouvant qu'elle avait payé des compensations pour des cas traités dans le cadre de la plateforme.

Récemment, COTCO a refusé, malgré toutes les demandes, de partager toute documentation liée aux paiements faits, arguant du respect de la confidentialité des concernés. Cette documentation est pourtant essentielle pour la transparence du processus. Nous avons également de manière répétée demandé les informations liées au montant total des compensations payées par COTCO depuis le début de la construction du pipeline, et une liste détaillée des individus ou communautés bénéficiaires, sans plus de succès. En l'absence de transparence, le processus pourrait difficilement produire les effets escomptés, et la participation des ONG ne se justifie plus.

2) Progrès lents ou stagnation de fait

Au moment de la création de la tripartite, des centaines de cas avaient été soumis à COTCO pour examen. Après 5 ans, nous voyons très peu d'avancées concrètes par rapport au règlement de ces cas. Alors même que le PGE suggérait que toutes les compensations soient payées avant le début de la construction du pipeline, soit en 2001, il est simplement inacceptable qu'il existe encore tant d'individus et de communautés qui, en 2010, attendent encore de recevoir leur dû. Pourquoi COTCO et le CPSP ont-ils mis si longtemps pour examiner et traiter les différentes plaintes qu'elles ont reçues ? Cette lenteur est contraire à l'esprit du PGE et de la plateforme, et en violation flagrante des politiques de la Banque Mondiale applicables au projet.

3) Mépris des communautés

Une chose récurrente qui a gêné le progrès dans la résolution des cas difficiles au sein de la tripartite, et qui a surtout récemment frustré les relations entre les ONG et COTCO, ce sont les accusations constantes de COTCO selon lesquelles les individus ou communautés demandant réparation pour les problèmes à eux causés par le projet travestissent à dessein les faits pour extorquer indûment de l'argent à COTCO.

Sans nier l'existence de cas isolés de comportements malhonnêtes d'individus désireux de recevoir une compensation indue, l'écrasante majorité des victimes mérite un traitement plus digne que celui qu'elles ont reçu jusqu'ici de COTCO. Souvenons nous que la création de la Plateforme est intervenue comme une conséquence des manquements de COTCO à ses obligations en vertu du PGE, et des défaillances dans la supervision par le CPSP. Ceci a été documenté non seulement par les ONG, mais aussi par le Groupe International Consultatif (GIC) et par l'External Compliance Monitoring Group (ECMG), deux mécanismes de suivi mis en place par le Banque Mondiale.

COTCO semble considérer que les communautés – de par leur statut de ruraux illettrés ? – ne peuvent avoir droit qu'à des montants dérisoires au titre de réparation, et elle se montre réticente dès que les revendications deviennent élevées, quelle que soit par ailleurs la pertinence des arguments des victimes. Cette attitude de COTCO envers les communautés est donc totalement inacceptable et doit changer.

4) Relations dégradantes avec les ONG

La plateforme tripartite a été créée sur la base de la bonne volonté, de la confiance et du professionnalisme de tous ses membres pour résoudre les problèmes difficiles liés au projet. Un effort important a été mis dans l'établissement d'une relation de travail stable entre tous les acteurs. Cette relation s'est sérieusement détériorée récemment. Plusieurs demandes d'informations et d'échanges des ONG n'ont pas été prises en compte par COTCO et le CPSP, malgré l'insistance des ONG et les éléments de preuve à leur disposition, à l'instar des cas des travailleurs accidentés dont les frais médicaux n'ont été qu'incomplètement pris en charge, ou encore des employés spoliés d'une partie de leur salaire au motif de leur versement – non effectif dans les faits - à la sécurité sociale.

COTCO a pu dans certains cas en arriver à s'appuyer non plus sur la plateforme, mais plutôt sur des personnalités extérieures à celle-ci pour soutenir et légitimer des règlements au rabais de réparations dans les communautés, avec au passage de forts relents d'intimidation. Cette situation est inacceptable, et viole les règles applicables au projet.

Des attitudes de cette nature ne peuvent qu'entraver la relation de confiance indispensable au fonctionnement d'une plateforme multi-acteurs.

Nous sommes engagés à accompagner les communautés affectées dans leurs revendications légitimes, par des voies pacifiques, et avons aujourd'hui le fort sentiment que la participation à la plateforme ne nous permettra pas d'obtenir pour elles la réparation à laquelle elles ont droit.

La suspension de notre participation, effective dès ce jour, ne sera levée que lorsque nous obtiendrons de COTCO l'assurance d'une volonté de transparence, de respect des communautés, et de rapidité dans le traitement des cas identifiés. Dans le cas contraire, nous envisageons une suspension définitive de notre participation à la plateforme.

Copie :

- Monsieur le Président du CPSP
- Monsieur le Représentant-Résident, Banque Mondiale